



Les notes d'alerte du CIHEAM

N°77 – 20 décembre 2011

Réduire les disparités régionales, un défi pour la Tunisie nouvelle

Riadh Béchir

Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales, Institut des Régions Arides Médenine, Tunisie

Le déséquilibre régional entre les gouvernorats en Tunisie et la disparité territoriale entre les délégations ont été parmi les grandes révélations de la révolution de Janvier 2011. En effet, le soulèvement populaire qui a abouti à la chute du régime de Ben Ali est parti des villes tunisiennes défavorisées, d'abord celles du Sud entre 2008 et 2010 (région du bassin minier de Sud-ouest Gafsa puis villes frontalières de Sud-est Ben Guerdane et Médenine) et plus récemment, celles du Centre-ouest. Ainsi, et depuis des décennies, le développement du littoral en Tunisie a été préféré à celui de l'Ouest du pays. Les infrastructures routières étaient construites prioritairement pour relier la capitale avec les régions côtières de l'Est, en particulier le Centre-est et le Grand Tunis où se concentrent les industries à haute valeur ajoutée (tourisme, textile, etc.) et génératrices d'emplois. L'activité de l'Ouest de la Tunisie étant principalement tournée vers l'agriculture, les créations d'emplois dans ce territoire sont très réduites ce qui a favorisé un exode d'une partie de la population vers l'Est et vers la capitale du pays.

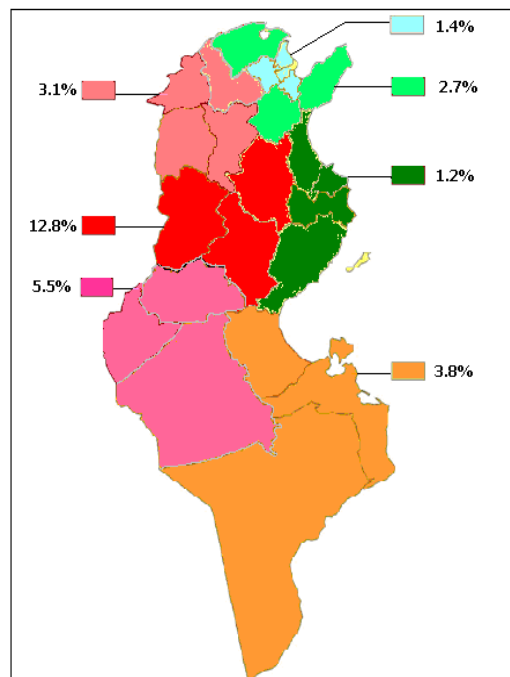
La Tunisie comporte 24 gouvernorats repartis en 7 grandes zones géographiques :

- Grand Tunis : Tunis, Ariana, Ben Arous et Manouba.
- Le Nord Est : Nabeul, Bizerte et Zaghuan.
- Le Nord Ouest : Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana
- Le Centre Ouest : Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid.
- Le Centre Est : Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax
- Le Sud Ouest : Tozeur, Kebili et Gafsa.
- Le Sud Est : Gabès, Médenine et Tataouine



En se basant sur l'indicateur de l'évolution de l'extrême pauvreté régionale en Tunisie, on peut signaler l'existence d'un déséquilibre et des inégalités régionales qui ne sont pas négligeables entre les régions du pays, où les régions Ouest sont le plus pauvre de la Tunisie (Figure 1).

Figure 1: Pauvreté régionale en Tunisie



Source : Béchir, 2011

La même chose pour les taux de chômage, on remarque qu'ils sont élevés dans les régions de l'Ouest et se décrochent visiblement des taux enregistrés dans les zones littorales. En effet, Gafsa enregistrerait à la fin 2010 le taux de chômage le plus élevé du pays avec 28,3%, soit plus du double du taux national estimé à 13%. Tataouine enregistrerait un taux de chômage de 23,6%, et Kasserine, de 20,7%. S'agissant du taux de chômage des diplômés : le gouvernorat de Gafsa reste en dernière position avec 47,4%, soit près du double du taux national de 23,3%. Suivent Jendouba (40,1%), Sidi Bouzid (41,0%), Gabès (39,4%), Tataouine (39,1%) et Kasserine (38,9%).

En appliquant la méthode de l'analyse en composante principale (ACP) sur un ensemble d'indicateurs de développement¹ de l'année 2010 on peut classer les gouvernorats de la Tunisie selon le niveau du développement. Notre analyse montre qu'un effort doit être réalisé aux gouvernorats de : Kasserine, Sidi- Bouzid, Siliana, Kairouan, Jendouba et le Kef (Tableau 1).

Tableau 1: Rang des gouvernorats selon le niveau de développement (2010)

Gouvernorats relativement développés	Rang	Gouvernorats à développement socio-économique moyen	Rang	Gouvernorats les moins développés	Rang
Tunis	1	Sfax	7	Le Kef	19
Ben Arous	2	Nabeul	8	Jendouba	20
Ariana	3	Gabès	9	Kairouan	21
Monastir	4	Kebili	10	Siliana	22
Manouba	5	Tozeur	11	Sidi Bouzid	23
Sousse	6	Médenine	12	Kasserine	24
		Tataouine	13		
		Mahdia	14		
		Gafsa	15		
		Bizerte	16		
		Zaghouan	17		
		Béja	18		

Source : Béchir R, 2011

La réduction des disparités régionales nécessite une redéfinition du rôle des espaces économiques ; d'une part dans le milieu rural, où la transformation des structures et la réduction des écarts entre secteur moderne et traditionnel doivent s'accompagner de la formation et de la mobilisation de la population ; d'autre part, dans le monde urbain, où l'état de concentration du réseau doit évoluer vers des formes d'organisation décentralisées, intégrées au plan régional et utilisatrices de la main-d'œuvre. Cela suppose des projets d'intégration économique nationale, et ce par la réalisation des pôles de développement et l'adaptation des politiques intégrées de développement durable au niveau régionale. L'économie doit être intégrée, diversifiée et dispose de l'infrastructure nécessaire pour tourner où toutes les régions, Est et Ouest, doivent être des foyers économiques avec chacune son rôle et son apport à l'échelle nationale et cela sous-entend bien évidemment un partage équitable des rôles entre capitale, grandes villes et régions intérieures. Mais l'ensemble de ces facteurs dépend d'une révision des options économiques, avec une bonne gouvernance gouvernementale.

¹ **In1** : Population au milieu non communale n'ayant pas accès à l'eau potable, **In 2** : Population n'ayant pas accès à l'eau de robinet, **In 3** : Population n'ayant pas accès au réseau d'assainissement, **In 4** : Population n'ayant pas accès à l'électricité, **In 5** : Familles sans salle de bain, **In 6** : Familles sans voiture, **In 7** : Familles sans télévision, **In 8** : Familles sans réfrigérateur, **In 9** : Taux d'analphabétisme, **In 10** : Taux d'analphabétisme féminin, **In 11** : Taux de niveau supérieur féminin, **In 12** : Taux d'activité féminin, **In 13** : Taux de chômage féminin, **In 14** : Accouchement à domicile.

Aujourd'hui, le développement régional en Tunisie souffre de plusieurs handicaps, tels que :

- L'absence de l'information statistique actualisée périodiquement liée surtout au problème de la pauvreté au niveau régional, ce qui entraîne des problèmes en ce qui concerne l'élaboration des grands axes relatifs au développement régional,
- Le manque des études stratégiques nationales au niveau régional,
- Les retards dans l'exécution de plusieurs projets au niveau régional,
- La centralisation des décisions concernant l'octroi des crédits et des primes d'investissement au profit des entrepreneurs, ainsi que la complexité et la lourdeur des procédures administratives,
- L'insuffisance de l'infrastructure de base - surtout pour les régions du Sud et du Centre-ouest - ce qui représentent un frein à l'attraction des investisseurs,
- La mauvaise gouvernance.

Ainsi, l'objectif de la Tunisie, c'est de passer d'une économie de corruption et de sous-traitance banalisée à une économie développée, de création et d'innovation. Et ce, en ciblant les familles pauvres situées dans les zones défavorisées qui sont confrontées depuis longtemps aux problèmes de chômage et de la marginalisation. D'où la nécessité des mesures qui devraient être prises par l'Etat pour les gouvernorats les moins développés dans le but d'améliorer le niveau de vie des populations. Cela nécessite d'impliquer toutes les composantes de la société civile dans toutes les régions du pays, d'élaborer des conceptions propres, de valoriser les spécificités de chaque zone et d'identifier les moyens susceptibles de dynamiser l'action du développement dans ces régions. Dans ce contexte, plusieurs partis politiques tels que Ettakatol, Ennahda et le Parti Démocrate progressiste (PDP), ont proposé des solutions pour le problème de la disparité régionale.

Le programme économique du parti Ettakatol est de tendance libérale, il propose de corriger les dysfonctionnements et de faire profiter l'ensemble des tunisiens, particulièrement, les habitants des régions de l'intérieur. Ce parti a proposé d'adapter un découpage administratif horizontal du pays en formant cinq régions économiques. L'objectif est de mettre fin à la dichotomie est-ouest et de faire en sorte que les actuels gouvernorats du littoral se complètent avec ceux de l'intérieur (exp : Sfax avec Sidi Bouzid, Sousse avec Kairouan...).

Le parti Ennahda a proposé plusieurs solutions pour la disparité régionale telles que :

- Election des conseils locaux et régionaux et leur implication dans l'élaboration des plans de développement.
- Renforcer les établissements publics locaux et régionaux par les cadres nécessaires et élargir progressivement leurs prérogatives pour la mise en œuvre des projets de développement.
- Procéder à l'élaboration de plans de développement locaux et régionaux qui tiennent compte des spécificités, des besoins et des ressources humaines et naturelles selon une approche participative.
- Elaboration d'une stratégie nationale relative à l'infrastructure de base, aux grands équipements collectifs et aux zones d'activité industrielle dans l'objectif de développer les régions intérieures et assurer l'équilibre régional.

Le PDP a proposé un nouveau découpage comme où chaque entité territoriale devra avoir une assiette fiscale significative pour assumer ses dépenses d'investissement, ses charges de fonctionnement, procéder au recouvrement des impôts et taxes, etc. Le découpage devra être conçu dans un but d'encadrement politique, administratif et fiscal des populations. Le seuil de création d'un gouvernorat se situe aux environs de 250 000 habitants. Le PDP a proposé un découpage comme suit :

- 6 régions.
- Une trentaine de gouvernorats dont les assemblées seraient élues au suffrage universel direct. Les conseils régionaux seraient élus par des collèges issus des conseils de gouvernorats ;
- 380 à 400 communes rurales librement constituées (8 500 à 9 000 habitants en moyenne par commune), dont les conseils seraient élus au suffrage universel direct.

- 280 à 300 communes urbaines dotées de conseils élus au suffrage universel direct. Les grandes agglomérations composées de plusieurs communes (Tunis, Sousse, Sfax, Gabès, éventuellement Bizerte et Monastir) pourraient se constituer en « communautés urbaines » ; leurs conseils seraient élus par des collèges issus des communes qui les composent. Les régions, les gouvernorats, les communes rurales, les communes urbaines, les communautés urbaines seront érigées en tant que collectivités territoriales, dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Aussi, et afin de trouver des solutions pour la disparaitre régionale le PDP a proposé de mettre en place un fond de développement régional et local comme instrument pour l'allocation transparente et le déboursement rapide au profit des communes. Il servirait à financer des investissements publics et communautaires d'intérêt local.

Le livre blanc sur le développement régional

Afin de trouver les solutions, le gouvernement de transition a produit un « Livre Blanc » qui a pour objectif de préparer le chemin du futur gouvernement issu de l'élection à l'Assemblée constituante. Ce livre présente 49 propositions pour l'avenir des régions du développement régional tunisiennes. La proposition de ce livre comporte une stratégie en trois dimensions pour l'aménagement du territoire tunisien, stratégie illustrée par trois axes : cohésion, efficacité, compétitivité.

- La cohésion

Cet axe s'intéresse aux plusieurs domaines tels que :

- ✓ Les infrastructures de transport et ce, par la mise en place des axes routiers intra-régionaux aptes à désenclaver les gouvernorats de l'intérieur et à les ouvrir vers les façades septentrionale et littorale du pays. Et aussi voir la possibilité d'ouvrir des TGV pour une liaison des capitales maghrébines.
- ✓ La santé publique, le Livre Blanc réclamant la mise à niveau des équipements hospitaliers tunisiens aux normes internationales, de même qu'il préconise de fidéliser les personnels hospitaliers des régions de l'intérieur en leur accordant des incitations matérielles spécifiques.
- ✓ Le domaine culturel où trois propositions visent à mettre à niveau : la création de districts culturels au niveau des régions intérieures, la promotion de quartiers culturels dans les quartiers populaires et la conclusion des contrats de développement culturel entre l'Etat et les communes.

- Efficacité

Cet axe s'intéresse essentiellement au redécoupage et au regroupement régional pour lequel plusieurs scénarios sont proposés. Dans ce contexte, le Livre blanc a proposé de développer la démocratie locale: les citoyens choisiraient des responsables locaux qui devraient veiller à la réalisation du développement dans leurs régions.

- La compétitivité

Le Livre Blanc a proposé quelques solutions pour assurer la compétitivité. Il a montré la nécessité que les régions du pays exploitent au mieux le potentiel de développement naturel et tangible de chaque territoire qui le compose pour dégager un maximum de bénéfice. En effet, il n'y a pas un territoire tunisien qui ne possède pas de richesse, de spécificité naturelle ou culturelle à mettre en valeur. Ainsi, les zones rurales peuvent s'appuyer sur leurs actifs écologiques, sur la biodiversité et les paysages agricoles, tandis que les zones urbaines peuvent valoriser leur centre-ville historique. Notons aussi que ce livre a proposé un nouveau code des investissements pour encourager le développement régional et durable, les investissements orientés vers la création d'emplois très qualifiés, l'exportation, la valorisation sur place des ressources agricoles et minières, la formation, la recherche et développement, le tourisme culturel, etc.

Pour atteindre ces objectifs le Livre Blanc a proposé une nouvelle Tunisie décentralisée et déconcentrée. La décentralisation à tous les niveaux signifiera que chaque niveau local doit être administré par une assemblée élue au suffrage universel et dirigée par un maire, un président de conseil du gouvernorat, ou par un président de région, lui-même élu par son assemblée, et disposant de tous les pouvoirs d'exécution de ses décisions, sans interférence intempestive de l'Etat. Ces décisions seront soumises au contrôle de légalité juridique et financier de cours administratives et financières régionales placés elles-mêmes sous le contrôle administratif et juridictionnel du Tribunal administratif et de la Cour des comptes.

Concernant les collectivités locales, il est fortement recommandé d'avoir des administrations de l'Etat fortement déconcentrées. Les gouverneurs de l'avenir devront être entourés de fonctionnaires de talent capables de défendre les intérêts nationaux et aptes à conseiller utilement les élus locaux. Dans ce contexte, le Livre Blanc a proposé, par exemple, que tout le territoire doit être couvert par des structures communales. En conséquence, les 35% de la population, dans les districts ruraux, devront être soit rattachés à une commune existante, soit faire l'objet de nouvelles communes rurales de plein exercice.

Pour conclure, il faut noter qu'il est nécessaire et fortement recommandé, aujourd'hui, de renforcer l'intervention de l'Etat avec une bonne gouvernance pour bien maîtriser la situation au niveau des régions intérieures de la Tunisie où des efforts d'investissement et de développement spéciaux doivent être orientés. Ainsi, il est nécessaire de repenser les actions des programmes et projets de développement au niveau de ces régions dans un objectif de dépasser les limites écologiques, économiques et sociales avec une nouvelle répartition spatiales et un nouveau découpage régional.



Le CIHEAM a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962.

C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts agronomiques méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (formation, recherche, coopération), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans ses domaines d'activité : l'agriculture, l'alimentation et le développement des territoires ruraux en Méditerranée.

A propos de l'Observatoire du CIHEAM

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM est un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée.

www.ciheam.org

***Les propos tenus dans cette note engagent la responsabilité
de son ou de ses auteurs, et en aucun cas
celle du CIHEAM.***